

Jeanne Le Ber (1662-1714)

Née le 4 janvier 1662 à Ville-Marie (Montréal), fille unique d'un riche marchand de la colonie naissante, Jeanne est baptisée le même jour ayant Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur et gouverneur de Montréal, comme parrain, et Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal et fondatrice de l'Hôtel-Dieu, comme marraine. Toute jeune elle est attirée par la présence de Jésus au Saint-Sacrement et exprime un goût pour le silence et la prière. Pour couronner ses études, elle passe trois ans, de 1674 à 1677, pensionnaire au couvent des Ursulines de Québec, où enseigne sa tante. À quinze ans, malgré le regret des sœurs, Jeanne rentre à la maison.



Avec l'accord de son confesseur, à dix huit ans, elle décide de mener une vie de recluse tout d'abord dans la maison paternelle, puis dans une annexe de la chapelle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, au temps de Marguerite Bourgeoys. Le 24 juin 1685, elle prononce un vœu simple de réclusion, chasteté et pauvreté perpétuelles. Quand elle apprend que les sœurs de la Congrégation projetaient de construire une église sur leur propriété, elle leur fait un don généreux à condition qu'on lui réserve juste derrière l'autel un appartement d'où elle peut voir le Saint Sacrement sans quitter son logis. Jeanne prononce les vœux solennels de réclusion le 5 août 1695. Elle consacre beaucoup de son temps à la broderie et à la confection de vêtements d'église et de linge d'autel. Elle passe six ou sept heures par jour dans la prière et la méditation et reçoit la communion quatre fois par semaine. Elle institue la pratique de l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement et fait un don aux religieuses de la Congrégation pour en assurer l'observance.

Jeanne, qui est très célèbre dans toute la colonie, continue de recevoir de temps à autre de distingués visiteurs. Son père allait la voir deux fois par an. Il avait demandé d'être inhumé dans l'église des sœurs de la Congrégation pour être près de sa fille. En septembre 1714, atteinte d'une maladie grave qui allait d'ailleurs l'emporter, Jeanne se départit du reste de ses biens. Elle meurt le 3 octobre et est inhumée près de son père.

LIEN:

<http://reclusesmiss.org/wp/>